



Habitants
10 718 565

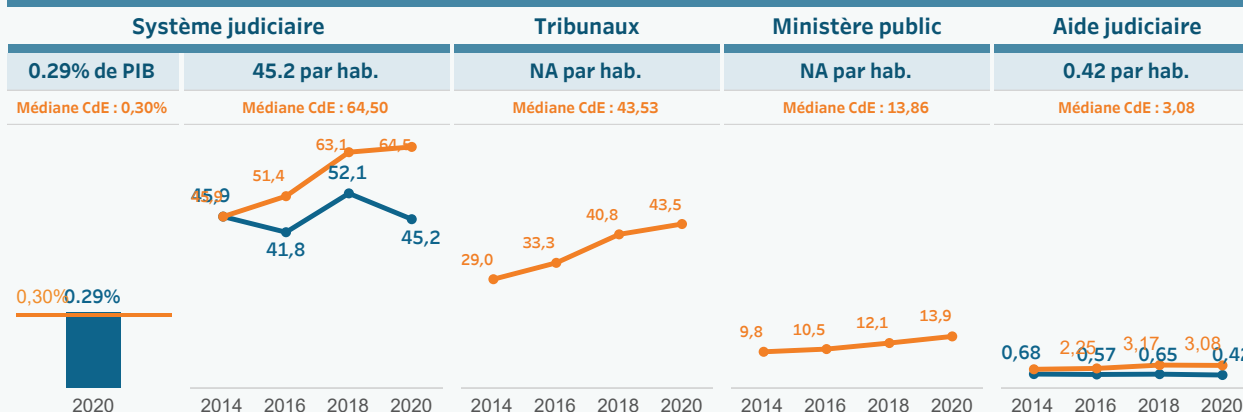


PIB
15 424 €
Médiane CdE 20 301 €



Salaire moyen brut annuel
NA
Médiane CdE 20 612 €

Budget du système judiciaire exécuté



Budget : En 2020, la Grèce a consacré 45,2€ par habitant au budget exécuté du système judiciaire, soit moins que la médiane du CdE. Ces dépenses représentent 0,29 % du PIB, ce qui est également légèrement inférieur à la médiane. Depuis 2014, le budget du système judiciaire a fluctué alors que la médiane européenne est en constante augmentation. La Grèce n'est pas en mesure de séparer le budget des services du ministère public de celui des tribunaux, de sorte qu'aucune autre analyse ne peut être menée.

Nombre de tribunaux

Par rapport à la valeur médiane du CdE pour l'ensemble des implantations géographiques des tribunaux pour 100 000 habitants, la Grèce semble disposer du double de lieux où les citoyens peuvent accéder aux tribunaux, malgré une tendance à la baisse depuis 2012. Cela implique une grande densité de tribunaux à travers le pays.

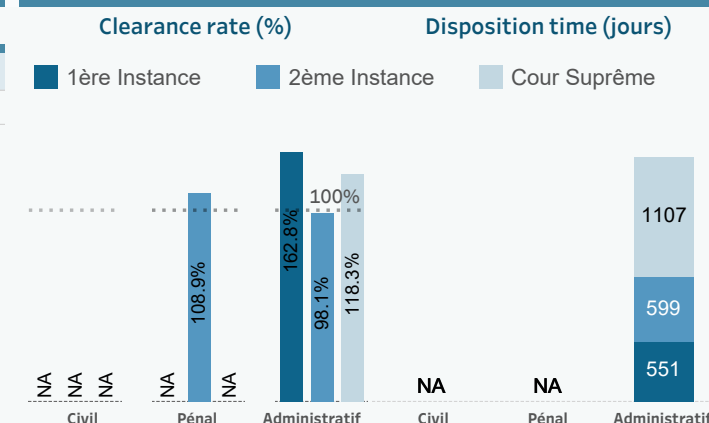
Professionnels de la justice

Le nombre de juges professionnels, qui s'élève à 36 juges pour 100 000 habitants, est bien supérieur à la médiane du CdE. En revanche, le nombre de personnel non-juge pour 100 000 habitants a diminué régulièrement pour atteindre 39,2 pour 100 000 habitants, ce qui est inférieur à la valeur médiane. Par conséquent, le ratio entre les juges et leur personnel d'appui est presque de un pour un, ce qui n'est pas courant dans les systèmes judiciaires européens (le ratio médian du CdE étant de plus de trois personnels non-juge par juge). Le nombre de procureurs (6,95 contre 11,1 pour 100 000 habitants), malgré son augmentation, reste très inférieur à la médiane du CdE, tandis que le nombre d'avocats a continué à augmenter pour atteindre un niveau trois fois supérieur (416) à la médiane.

Les TIC dans le système judiciaire

La Grèce a un indice TIC de 5,1, ce qui est très inférieur à la médiane du Conseil de l'Europe. Toutefois, il convient de noter qu'une augmentation significative de 0,6 point a été réalisée en 2020, principalement en raison des améliorations en matière de communication électronique avec les tribunaux et d'aide à la décision.

Efficacité

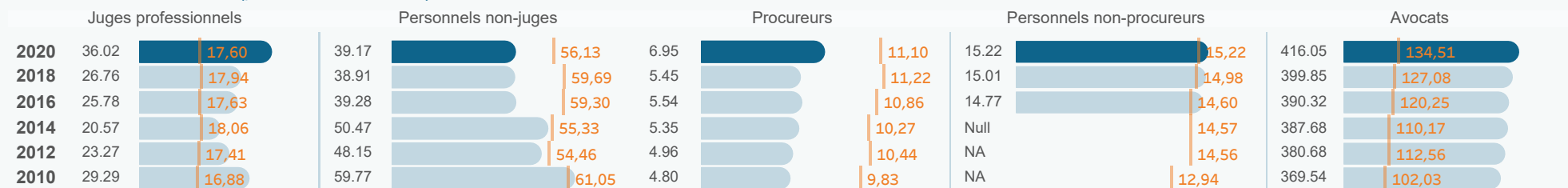


Efficacité : En raison de la COVID-19, les tribunaux ont fonctionné dans des conditions spéciales et ont traité principalement les affaires pénales prioritaires. Selon les informations reçues, cette situation aurait eu un effet négatif sur les affaires civiles et commerciales, mais il n'est pas possible de procéder à une analyse plus approfondie de cet impact car les données relatives au flux de ce type d'affaires n'étaient pas disponibles.

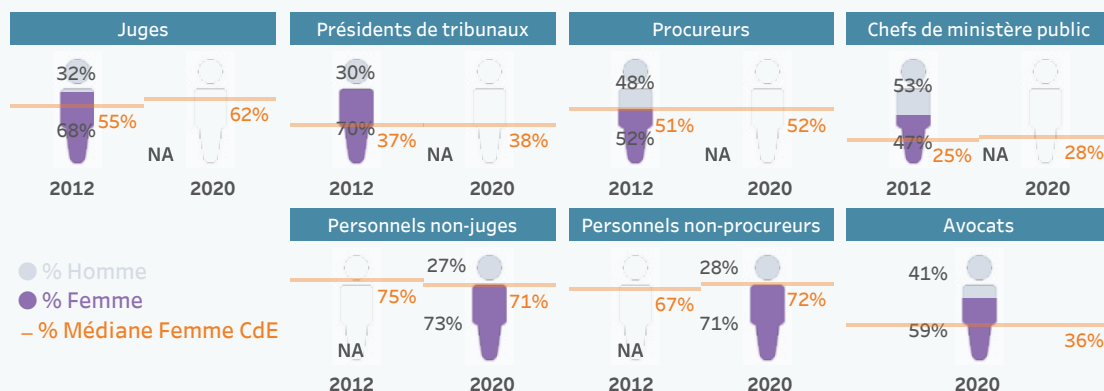
Les données 2020 ne couvrent que la justice administrative où les effets de la pandémie étaient visibles, entraînant une baisse de 25% des affaires nouvelles et terminées de 1ère instance. En 2020, les tribunaux administratifs sont les plus efficaces en 1ère instance, puisqu'ils ont maintenu un CR très élevé de 162,8% et ont continué à diminuer leur DT, comme lors des cycles précédents. Des tendances positives similaires peuvent être observées en 2ème instance. Toutefois, il convient de noter que le DT dans les trois instances reste très élevé et bien supérieur aux valeurs médianes européennes, ce qui peut être une source de préoccupation.

Ressources humaines (pour 100 000 habitants)

■ Grèce ■ Médiane CdE



Parité



Salaires bruts absolus

Salaire en début de carrière



Salaire en fin de carrière



Ratio avec le salaire moyen brut annuel

Salaire en début de carrière

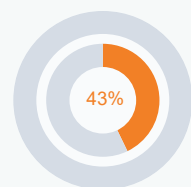


Salaire en fin de carrière



Tribunaux (pour 100 000 habitants)

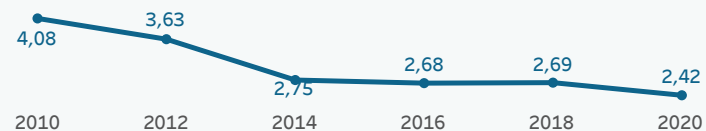
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



● Tribunaux spécialisés
● Tribunaux de droit commun
● Médiane CdE

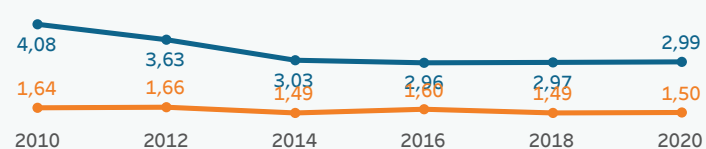
Tribunaux de droit commun et spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)

● Tribunaux de droit commun ● Tribunaux spécialisés



Tous les tribunaux (implantations géographiques)

● Grèce ● Médiane CdE



TIC dans le système judiciaire (indice de 0 à 10)

Indice	Total	5.1	
Taux de déploiement	Civil	5.16	6,6
	Pénal	4.37	5,7
	Administratif	5.97	6,1
Communication avec les tribunaux	Civil	5.79	6,1
	Pénal	4.47	4,1
	Administratif	4.25	5,0
Gestion des tribunaux et des affaires	Civil	5	7,3
	Pénal	5	7,3
	Administratif	7.71	7,4
Aide à la décision	Civil	2.92	7,0
	Pénal	2.46	7,3
	Administratif	8.61	7,2

Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré d'affaires diminue
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré d'affaires augmente

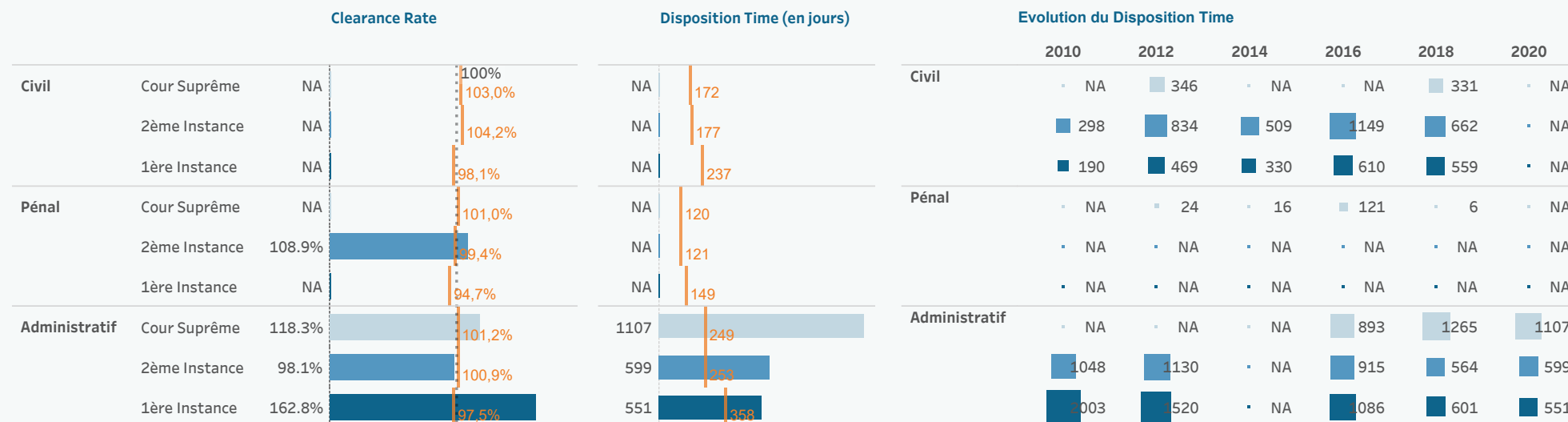
Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) mesure le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue devant les tribunaux, en tenant compte du rythme de travail actuel des tribunaux.

Instance

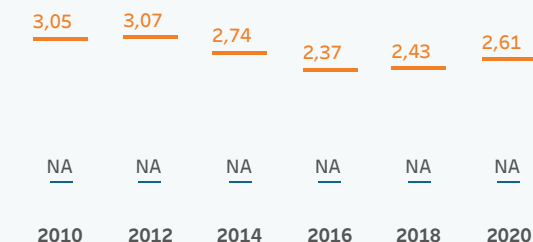
 Cour Suprême

 2ème Instance

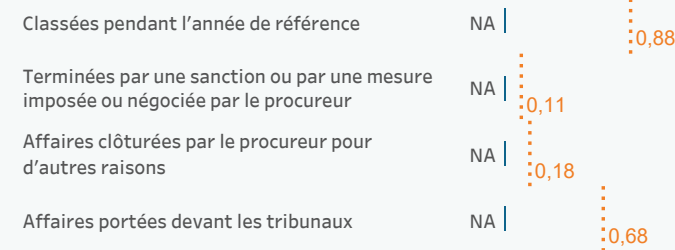
 1ère Instance


Ministère public

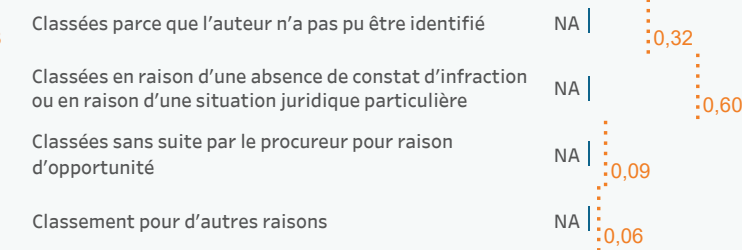
Nombre total d'affaires pénales en 1ère instance pour 100 habitants



Répartition des affaires traitées pour 100 habitants



Répartition des affaires classées pour 100 habitants



Note : Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Sites internet relatifs au système judiciaire

1 - Textes législatifs

www.ministryofjustice.gr www.adjustice.gr www.elsyn.gov.gr
www.solon.gov.gr www.ncris.gov.gr www.gov.gr

2 - Jurisprudence de la/des instance(s) supérieure(s)

www.areiospagos.gr www.adjustice.gr www.elsyn.gov.gr

3 - Informations sur le système judiciaire

www.ministryofjustice.gr www.adjustice.gr www.elsyn.gov.gr
www.solon.gov.gr www.ncris.gov.gr www.gov.gr